

7331-1-2 (CFE)

mars 2020

Liste de distribution

**COMPTE RENDU DE DÉCISIONS DU COMITÉ DU FONDS EUROPÉEN
RÉUNION PAR VC/TÉLÉPHONE LE 3 MARS 2020**

En présence de :

Présidente : Commandant Formation Europe Bgén D.O. Quinn rep par Capf J.Lessard

Membres :

Cmdt Allemagne	Col R.A. Pamplin
Cmdt Italie	Col D.A. Russel
Cmdt EMI OTAN	Lcol I. Barnes rep par Lcol T. Wilson
Cmdt Casteau/Sud-ouest	Lcol S.N.M. Harding
Cmdt USFC(E)	Lcol H.L. Staal
OSC ELFC(L)	Col A.V. Lussier
Cmdt Pays-Bas/Nord-est	Col W.A. Taylor
Rep NFU	Lcol P. Mackenzie
Adjud de formation	Adjud R. Viel

Mbr d'office :

Président GTFE	Maj J.R. Murdock
CEM FE	Capf M.S.J Lessard
OSC Bruxelles (CANMILREP)	Col G. Ivey rep par Lcol K. Leblond
Cmdt RU	Col D.C.D. Hilton
DNATEX	M. Carl Towing (absent)
Gest Sup PSP(E)	Mme Johanne Thibault
Gest des comptes FNP	Mme Michelle Joly
Secrétaire	Mme Jovy Niese

POINT	DISCUSSION	ACTION
I	MOT D'OUVERTURE	
	<p>1. La présidente ouvre la réunion à 14 h. Elle souhaite la bienvenue à tous et les participants sont appelés un par un pour s'identifier.</p> <p>2. Comme c'est la première fois que la réunion du CFE se déroule par vidéoconférence/téléconférence, la représentante de la présidente explique que le vote se fera en demandant aux membres qui est contre la motion et aucune réponse signifie qu'on vote pour la motion.</p> <p>3. Les statistiques du FE sont présentées aux membres du CFE. Il est expliqué que les nombres de membres du FE sont basés sur les nombres de membres d'octobre/novembre 2019. Ces nombres serviront à déterminer les subventions du FE, du CANEX/RARM et pour l'acquisition et l'entretien de matériel d'éducation physique pour l'année fiscale prochaine.</p>	Info

II	ADOPTION DU DERNIER ROD DU CFE DU 31 OCTOBRE 2019	
	<p>1. La présidente demande aux membres du comité d'examiner le compte rendu de décisions de la dernière réunion du 31 octobre 2019. Aucun commentaire des membres.</p> <p>2. MOTION : le Rep OSC Bruxelles propose d'adopter le compte rendu de décisions, la motion est appuyée par le Cmdt USFC(E). Tous sont en faveur, motion adoptée.</p>	Adoptée
III	EXAMEN DES ÉTATS FINANCIERS DU FE EN DATE DU 31 janvier 2020	
	<p>1. La Gest des comptes FNP présente la situation financière du FE basée sur les états financiers en date du 31 janvier 2020.</p> <p>a. Actuellement, le FE dispose d'un compte bancaire sain : 114 000 €, et il reste deux mois.</p> <p>b. Le CFE demande à la Gest des comptes FNP de fournir une nouvelle diapositive avec le montant budgété, et une estimation de la situation du CFE à la fin de l'AF. Deux nouvelles diapositives sont ajoutées à la présentation. Les nouvelles diapositives sont ajoutées au jeu de diapositives.</p> <p>c. Fin janvier 2020, le FE se trouve dans une meilleure situation financière que l'année dernière avec un écart de +16 041 €.</p> <p>d. La Gest des comptes FNP fournit de nouvelles diapositives (voir le Power Point ci-joint). Elle estime que le FE terminera l'année avec un compte bancaire positif de 26 155 €. Ce montant pourrait être plus élevé en fonction des demandes de remboursement des NFU et des frais de représentation non utilisés. Notez que les mois de février et mars montreront des dépenses et des revenus considérables pour le Programme de chalet.</p> <p>2. Lors du dernier CFE, il a été demandé à la Gest des comptes FNP de fournir une vue critique à long terme de la situation financière du FE :</p> <p>a. le FE devrait continuer à distribuer la subvention du Fonds européen en juillet et en décembre et la subvention du CANEX/RARM en décembre (cela n'affecte pas les NFU);</p> <p>b. le FE doit maintenir un solde de fonds non grevés* de 60K, mais pas plus de 100K;</p>	Info

	<p>c. investissement - stratégie axée uniquement sur les intérêts. Cela signifie qu'il faut utiliser les intérêts et ne pas toucher à l'investissement; et</p> <p>d. le FE devrait continuer à présenter un budget conservateur.</p> <p>3. Pour répondre aux besoins du CFE, la Gest des comptes FNP fournira une analyse financière de la situation financière du FE à l'avenir. Lors de la réunion budgétaire (février), elle fournira également la meilleure prévision possible de la situation financière de fin d'année.</p>	
IV	AFFAIRES DÉCOULANT DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES DU GTFE ET DU CFE	
	<p>1. SUBVENTIONS POUR LES RESSORTISSANTS LOCAUX</p> <p>a. La discussion n'est plus nécessaire.</p> <p>2. FRAIS DE REPRÉSENTATION</p> <p>a. Lors de la dernière réunion du CFE, le GTFE a été chargé de réexaminer le programme de frais de représentation du FE et de présenter des recommandations lors de la prochaine réunion du CFE en février 2020 :</p> <p>qui reçoit, qui devrait recevoir des frais de représentation; quel montant est reçu, quel montant devrait être reçu; et faut-il fixer le montant par personne relativement au regroupement d'unités dans une zone en particulier (c.-à-d. un fonds des frais de représentation plus important au Royaume-Uni où nous avons plus de membres des FAC)?</p> <p>b. Le GTFE recommande de répartir les frais de représentation par région et par nomination sur une période d'essai d'un an, comme suit :</p> <p>Les cmdt sous les cmdt régionaux ne peuvent pas dépenser plus que le montant fixé par les SBMFC. 860 €</p> <p>Cmdt FE/RMN : 2 050 €</p> <p>OSC Bruxelles : 860 €</p> <p>ELFC(L) : 860 €</p> <p>SCR Shape : 860 €</p> <p>Cmdt USFC(E) : 860 €</p> <p>Cmdt Turquie : 500 €</p> <p>Cmdt EMI OTAN : 500 €</p> <p>Cmdt Norvège : 500 €</p> <p>Cmdt SHAPE : 1 000 €</p> <p>Cmdt RU : 2 500 €</p> <p>Cmdt Allemagne : 2 500 € (inclut l'OSC HST)</p>	Info

<p>Cmdt Italie : 2 500 € Cmdt Pay-Bas : 2 500 € Divers : 2 000 €. Montant total de 20 000 € (une économie de 6 984 € pour le FE)</p> <p>c. Discussion : le Cmdt Italie demande comment les calculs ont été faits avec le fonds de représentation recommandé. La Gest Sup PSP(E) explique que l'idée est de réduire le fonds de représentation à 20 000 € parce que l'argent était budgétisé mais non utilisé; c'est pourquoi le GTFE a été chargé de faire des recommandations. Le Cmdt Allemagne indique que le comité du GTFE doit être clair sur la manière dont on fait le calcul. Est-il basé sur les dépenses précédentes ou sur le nombre de cmdt qui n'ont peut-être pas de fonction de représentation? Le Cmdt RU indique que la recommandation présentée doit être ventilée en fonction du nombre de personnes, du nombre de personnes ayant une fonction de représentation que les colonels et les majors n'ont pas, et du nombre d'unités dont le cmdt est responsable.</p> <p>d. MOTION : le Cmdt Italie propose de laisser les frais de représentation tels qu'ils ont été budgétisés l'année dernière 2019-2020 et d'ajuster les frais divers pour atteindre 3K€, appuyée par le Cmdt Allemagne. 3 sur 9 ont voté contre. La motion est adoptée.</p> <p>e. MOTION : le Cmdt Allemagne demandera au GTFE de réexaminer le programme des frais de représentation afin de fournir plus d'informations financières aux cmdt régionaux, et afin de revenir à la prochaine réunion avec de meilleures informations pour une meilleure décision. Appuyée par le Cmdt USFC(E). Tous sont en faveur. Motion adoptée.</p> <p>3. PROGRAMMES DU FONDS EUROPÉEN</p> <p>a. Lors de la dernière réunion du CFE, le GTFE a été chargé d'examiner les programmes du FE à long terme et de faire des suggestions pour l'avenir, en sachant que les ventes et les revenus devraient être inférieurs à l'avenir.</p> <p>Option 1 : statu quo, utiliser les fonds non grevés (100K€) et continuer à offrir les mêmes programmes :</p> <p>Avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> maintenir le même niveau de services que celui attendu par les membres maximiser les programmes du FE <p>Inconvénients :</p> <ul style="list-style-type: none"> moins de flexibilité pour les situations d'urgence ne pas résoudre et retarder les problèmes immédiats incertitude quant aux ventes futures des magasins contribuant. <p>Option 2 : réduction du Programme de chalet et pleine flexibilité</p>	<p>Adoptée Gest Sup PSP(E)</p> <p>Adoptée Président du GTFE Gest Sup PSP(E)</p>
---	---

Avantages :
minimiser l'impact pour les membres car ils ont d'autres options telles que Airbnb, Expedia, etc.
résoudre le problème financier immédiatement
moins remarquée par les membres
Inconvénients :
les chalets sont sûrs et se trouvent dans des endroits connus
en général, les gens aiment le Programme de chalet et l'utilisent. Il est presque toujours complet.

Option 3 : réduction de tous les programmes du FE d'un certain pourcentage

Avantages :
moins d'impact sur les programmes globaux, ne devrait réduire aucune des priorités
la charge est partagée par tous les programmes
Inconvénients :
couper en os et non en graisse
ne reflète pas les priorités du FE.

b. Recommandation du GTFE :

i. au cours de la session, le groupe convient de recommander l'option 1 si elle est réalisable, c.-à-d. si le compte bancaire de fonds non grevés est prévu de rester à 100K€ à la fin de l'année, et si ce n'est pas possible, l'option 2 sera recommandée. La Gest des comptes FNP et la Gest Sup PSP(E) déclarent que les 100K€ en fonds non grevés sont réels à la fin du mois d'octobre, mais qu'ils changeront au fur et à mesure que les dépenses seront traitées : en décembre, le deuxième versement de la subvention du FE sera versé aux FU pour un montant de 62,7K€. Les NFU ont été lentes à traiter leurs demandes (40K€) et nous espérons qu'ils le feront avant la fin de l'année fiscale. Par conséquent, l'option 1 n'est pas réalisable.

ii. l'option 2 est recommandée. Pour le Programme de chalet, il y aura une réduction par deux propriétés. L'une pendant la saison d'été et l'autre pendant la saison d'hiver. Les PSP ont deux chalets à chaque endroit (Italie et îles Canaries), donc un impact plus faible. Pour le programme pleine flexibilité, il est recommandé de réduire le montant de 200 billets d'hébergement de 250 € à 230 €. Avec ces réductions, le FE aura une **économie totale de 13 149,35 €**.

c. DISCUSSION :

i. le Cmdt Allemagne demande ce qui est considéré comme une urgence et quelles sont les données du Programme de chalet. La Gest Sup PSP(E) partagera les données sur la popularité du Programme de chalet avec le comité. La Gest Sup PSP(E) donne la situation actuelle de COVID-19 comme exemple d'urgence. Un autre exemple serait : à l'avenir, il est possible que le FE décide d'annuler tous les voyages aux

	<p>chalets. Tous les contrats des chalets sont signés 6 mois à l'avance, la Formation Europe devrait payer 61K€. Cela mettrait le FE dans une position financière négative. C'est pourquoi le FE doit avoir de l'argent en banque pour les urgences imprévues comme celles-ci.</p> <p>ii. la Gest Sup PSP(E) et la Gest des comptes FNP travailleront ensemble et enverront une copie du budget le 4 mars 2020. Les membres voteront par correspondance.</p> <p>iii. un vote par correspondance a été effectué le 6 mars 2020. Le budget approuvé se trouve à l'annexe A : Présentation du CFE (modifiée)</p> <p>d. MOTION : le Cmdt USFC(E) propose d'accepter la réduction par deux chalets suggérée et de laisser le billet pleine flexibilité à 250 € pour l'année prochaine. Appuyée par l'Adjuc de formation. Tous sont en faveur. Motion adoptée.</p>	<p>Adoptée Gest Sup PSP(E)</p>
<p>V</p>	<p>AFFAIRES NOUVELLES</p>	
	<p>1. Aucun changement n'est proposé pour les priorités du CFE. Il y a de petits changements dans la formulation des explications des priorités :</p> <p>Priorité n° 1 - Subventions aux membres d'un fonds de l'unité et aux non-membres d'un fonds de l'unité.</p> <p>Le financement provient de deux sources :</p> <p>Le dividende de CANEX/RARM est reçu des SBMFC et est alloué aux unités en fonction du nombre de membres des FAC; une partie est réservée dans un compte pour les non-membres d'un fonds de l'unité. (environ 75 €/membre des FAC/année)</p> <p>La subvention du FE contribue aux membres d'un fonds de l'unité et aux non-membres d'un fonds de l'unité; elle est basée sur un montant alloué par membre de la famille. Comme les contributions des trois magasins au FE varient, le montant alloué annuellement augmente ou diminue selon les besoins. (100 €/membre du FE)</p> <p>Priorité n° 2 - Soutien durant déploiement/ST/formation de 30 jours (conjoints)</p> <p>Lorsqu'un membre du personnel et/ou son/sa conjoint(e) sont déployés, son/sa conjoint(e) a le droit de réclamer des articles ou des services de mieux-être tels que les frais de garde d'enfants, un dîner au restaurant, etc.</p> <p>Lorsqu'un membre du personnel des FAC suit des cours pendant 30 jours ou plus, son/sa conjoint(e) a le droit de réclamer des articles ou</p>	

	<p>des services de mieux-être tels que les frais de garde d'enfants, un dîner au restaurant, etc.</p> <p>Ceci est un soutien direct aux membres des FAC.</p> <p>Priorité n°3 - Fonds de représentation</p> <p>Ces fonds sont fournis aux cmdt et pour représenter les FAC conformément aux directives des BNP applicables.</p> <p>Priorité n° 4 - Programme de chalet</p> <p>Ce programme est réalisé dans le cadre d'accords contractuels. Le FE subventionne les propriétés à 40%. Le programme pleine flexibilité fournit 200 billets d'hébergement d'une valeur de 250 € par an.</p> <p>Priorité n°5 - Dépenses diverses. Financement d'articles peu coûteux ou de dépenses imprévues qui n'ont pas été budgétés. P. ex : Départ dans la dignité à 200 €/retraite. (2 cadres)</p> <p>Priorité n° 6 – Programme académique. Ce programme fournit des fonds pour la réussite scolaire des étudiants qui terminent leurs études secondaires et qui poursuivent des études postsecondaires à l'automne suivant. Le budget est de 7000 €/année.</p> <p>g. MOTION : le représentant des NFU propose de maintenir les priorités en l'état. Appuyée par l'OSC ELFC(L). Tous sont en faveur. Motion adoptée.</p>	<p>Adoptée Gest Sup PSP(E)</p>
VI	DISCUSSION LIBRE	
	<p>1. En raison de la situation actuelle de COVID-19, la Gest Sup PSP(E) demande à la présidente s'il y aurait des changements possibles avec les membres se rendant aux chalets. La présidente déclare qu'il ne faut pas s'en inquiéter. Toute annulation de voyage due à cette situation pourrait être remboursée; cependant, on ne sait pas pour l'instant comment cela affectera le Programme de chalet.</p> <p>2. Le Rep Cmdt EMI OTAN et le Cmdt Allemagne déclare que le président du GTFE relève officiellement du CFE.</p>	
VII	LEVÉE DE LA RÉUNION	
	<p>1. Le Rep NFU demande une motion pour la levée de la réunion à 16 h, appuyée par le Cmdt Allemagne. Tous sont en faveur, motion adoptée.</p> <p>2. La prochaine réunion aura lieu le dernier jour de la CCFE prévue, du 20 au 22 octobre 2020.</p>	<p>Adoptée Gest Sup PSP(E)</p>

Annexe B : Frais de représentation de 3 ans

Note : Original signed 16 Apr 2020

RÉVISÉ PAR

J. Thibault
Gest Sup PSP(E)

Date

RECOMMANDÉ

J.R Murdock, Maj
Président du GTFE

Date

APPROUVÉ/NON APPROUVÉ

D. O. Quinn, BGén
Présidente du CFE

Date

Liste de distribution

Action

Président GTFE
Membres GTFE

Information

Cmdt Brunssum
Cmdt CC NAEWF
Cmdt USFC(E)
Cmdt Allemagne
Cmdt Kalkar/Uedem/Wesel
Cmdt Italie
Cmdt Lille
Cmdt Molesworth
Cmdt Naples
Cmdt EMI OTAN
Cmdt Pays-Bas/Nord-est
Cmdt Norfolk
Cmdt Northwood
Cmdt Norvège
Cmdt Oberammergau
Cmdt Poggio-Renatico
Cmdt Ramstein
Cmdt Roumanie
Cmdt Rome

Cmdt Casteau/Sud-ouest
Cmdt Torrejon
Cmdt Turquie
Cmdt RU
OSC Bruxelles
OSC HST(E)
SCR
 CmdtA JFCNP
 Cmdt NDC Rome
 MC DCOS Plans
 SHAPE ACOS J5
SNR Elblag
SNR BDC
SNR Bydgoszcz
SNR Riga
SNR Sigonella
SNR Szczecin
SNR Tallinn
SNR Vilnius
SNR Milan
Coordinateurs des PSP Europe
Coordinateur des chalets des PSP
AJAG Europe
Gestionnaire CCR